



DRRH/21-900-156 du 06/09/2021

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ EN SERVICE PARTAGE A L'INSPE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 1er degré s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : M. BOURDEAUD'HUY - DRRH - Tel 04 42 91 70 50 - mail : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

1 poste d'enseignant en service partagé à l'INSPE est à pourvoir au 1^{er} octobre 2021 :
Profil : Profil enseignement du premier degré et école maternelle à l'Inspé d'Aix-en-Provence et de Marseille

1/ Candidature

Les candidatures doivent être transmises par e-mail à ce.drrh@ac-aix-marseille.fr; laurence.espinassy@univ-amu.fr; isabelle.riou@univ-amu.fr ([Guetchoudian Isabelle](#)) au plus tard le 21 septembre 2021 minuit suivant la publication de cet avis, s/c du chef d'établissement, selon les consignes ci-dessous:

Objet : INSPE 2021-2022 – NOM- PRENOM - DISCIPLINE
Copie à : établissement d'affectation du candidat

Elles doivent comporter :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation avec mention obligatoire du mail et du téléphone portable pour envoi de la convocation,
- le dernier rapport d'inspection ou compte-rendu de PPCR,
- avis et signature du DASEN
- le dernier arrêté d'échelon.

2/ Modalités de recrutement

Les personnels en service partagé sont recrutés après examen de leur candidature par une commission mixte de recrutement composée de représentants de l'INSPE, de représentants des corps d'inspection et des services académiques. Les candidats pourront être reçus en entretien par cette commission.

3/ Affectation

L'affectation provisoire à l'INSPE est prononcée par le recteur de l'académie sur proposition de la commission de recrutement.

Les personnels en service partagé ont une double affectation :

- Une dans une école du premier degré
- Une à l'INSPE de l'académie d'Aix-Marseille

L'affectation en service partagé est établie pour l'année scolaire et sera renouvelable sauf désengagement d'une des trois parties.

4/ Obligation de service

Les personnels effectuent un service à temps plein réparti en un demi-service d'enseignement en école et un demi-service d'enseignement à l'INSPE.

5/ Carrière/Rémunération

Tout enseignant nommé à l'INSPE conserve son grade, son ancienneté, sa rémunération antérieure (sauf indemnités liées à un poste ou une fonction particulière). Son avancement se poursuit dans les conditions statutaires usuelles.

L'enseignant est rémunéré par chacune des institutions.

6/ Poste ouvert au recrutement 1^{er} octobre 2021

Discipline	Profil	Département	Contacts
Formation des enseignants du 1 ^{er} degré	Profil enseignement du premier degré et école maternelle	INSPE collège ALLSH	Responsable mention 1 ^{er} degré alice.delserieys@univ-amu.fr Responsable collège ALLSH jean-francois.garcia@univ-amu.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

**RECRUTEMENT PROFESSEURS DES ECOLES 1^{er} degré
MI-TEMPS PARTAGES à l'Inspé**

Composante (UFR, Ecole, Institut)	
Nom :	Inspé
Localisation géographique du poste :	Aix-en-Provence et Marseille
Identification du poste à pourvoir	
Date prévisionnelle de prise de fonction :	01/10/2021
Durée (6 ou 12 mois) :	12 mois renouvelable
Quotité (50 ou 100 %) :	50 %
PROFIL	
Profil court du poste	
Formation des futurs enseignants en mention 1	
Enseignement	
Discipline :	Polyvalence des maîtres
Profil :	Profil enseignement du premier degré et école maternelle
Collèges :	ALLSH
Contacts :	alice.delserieys@univ-amu.fr ; jean-francois.garcia@univ-amu.fr

Profil détaillé du poste :

Compétences particulières requises :

- Le (la) professeur(e) des écoles recruté(e) devra avoir une bonne connaissance des dispositifs et contenus de formation de l'INSPE.
- Il (elle) devra préparer les étudiants au métier d'enseignant et avoir une bonne connaissance des épreuves du CRPE.
- De solides compétences professionnelles, didactiques et pédagogiques sont attendues en vue de la formation universitaire et professionnelle des futurs enseignants. Pour ces raisons, l'obtention du CAFIPEMF et une expérience de maître-formateur seront appréciées, ainsi qu'un ancrage dans la recherche en éducation (master recherche, doctorat, projets collaboratifs, ...).
- Il (elle) devra prendre part à la mise en œuvre du projet défini dans le dossier d'accréditation de l'INSPE.
- Des connaissances de la spécificité des enseignements à l'école Maternelle sont recherchées.

Enseignement :

- Enseignements dans le master MEEF mention 1 Premier degré Parcours Professeur des écoles : dimensions didactiques et disciplinaires actualisées - développement de la polyvalence et de la construction des apprentissages, notamment à l'école Maternelle - gestion de classe - une expertise dans l'enseignement du français pour la formation des professeurs des écoles sera une plus-value ;
- Contribution à l'intégration du numérique dans les pratiques professionnelles et éducatives ;
- Accompagnement des étudiants/stagiaires dans les stages, aide à la préparation de la classe, analyses de pratiques pédagogiques ;
- Interventions dans les enseignements de culture commune de la formation professionnelle des enseignants (masters MEEF) ;
- Les enseignements se situeront majoritairement sur les sites de l'Inspé d'Aix-en-Provence et de Marseille.

S'assurer de l'accord de votre hiérarchie académique avant le dépôt de candidature.

Date	Signature du directeur/de la directrice de composante